

## Raiffeisen Vie

### S.02.01.02

#### Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
<b>Actifs</b>		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	175 668
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	7 446
Actions - cotées	R0110	7 446
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	141 608
Obligations d'État	R0140	34 973
Obligations d'entreprise	R0150	104 670
Titres structurés	R0160	1 965
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	26 614
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	7 285
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	4 506
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	4 506
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	4 506
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 365
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	792
Autres créances (hors assurance)	R0380	1 405
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4 484
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
<b>Total de l'actif</b>	<b>R0500</b>	<b>195 505</b>

## Raiffeisen Vie

### S.02.01.02

#### Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
<b>Passifs</b>		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	125 780
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	125 780
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	114 237
Marge de risque	R0680	11 543
Provisions techniques UC et indexés	R0690	7 914
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	7 183
Marge de risque	R0720	731
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 966
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	6 093
Passifs d'impôts différés	R0780	2 484
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	844
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	146
Autres dettes (hors assurance)	R0840	182
Passifs subordonnés	R0850	10 109
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	10 109
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
<b>Total du passif</b>	R0900	155 518
<b>Excédent d'actif sur passif</b>	R1000	39 987



## Raiffeisen Vie

### S.05.02.01 - 02

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0210
R1400			BE	DE	FR	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0280
<b>Primes émises</b>						
Brut	R1410	19 933	221	297	383	20 834
Part des réassureurs	R1420	1 743	21	28	37	1 829
Net	R1500	18 190	200	269	346	19 005
<b>Primes acquises</b>						
Brut	R1510	20 014	222	299	384	20 919
Part des réassureurs	R1520	1 745	21	28	37	1 831
Net	R1600	18 269	200	270	348	19 088
<b>Charge des sinistres</b>						
Brut	R1610	6 417	144	382	63	7 006
Part des réassureurs	R1620	1 167	26	69	11	1 274
Net	R1700	5 250	118	312	52	5 731
<b>Variation des autres provisions techniques</b>						
Brut	R1710	11 339	158	271	298	12 067
Part des réassureurs	R1720	666	-21	-35	-39	571
Net	R1800	10 674	179	307	337	11 497
Dépenses engagées	R1900	2 638	32	47	55	2 772
Autres dépenses	R2500					
<b>Total des dépenses</b>	<b>R2600</b>					<b>2 772</b>

## Raiffeisen Vie

### S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Total (santé similaire à la vie)
		Assurance avec participation aux bénéfices		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0210
<b>Provisions techniques calculées comme un tout</b>	<b>R0010</b>									0	0	0
<b>Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout</b>	<b>R0020</b>									0	0	0
<b>Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque</b>												
<b>Meilleure estimation</b>												
<b>Meilleure estimation brute</b>	<b>R0030</b>	80 682			7 183			33 555		0	121 420	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080							4 506		0	4 506	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	80 682		0	7 183		0	29 048	0	0	116 914	0
<b>Marge de risque</b>	<b>R0100</b>	8 150	731			3 394				0	12 274	0
<b>Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques</b>												
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110										0	0
Meilleure estimation	R0120										0	0
Marge de risque	R0130										0	0
<b>Provisions techniques - Total</b>	<b>R0200</b>	88 832	7 914			36 948			0	0	133 694	0

## Raiffeisen Vie

### S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	133 694	0	0	658	0
Fonds propres de base	R0020	48 996	0	0	-471	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	48 996	0	0	-471	0
Capital de solvabilité requis	R0090	26 430	0	0	220	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	48 996	0	0	-471	0
Minimum de capital requis	R0110	6 608	0	0	55	0

## Raiffeisen Vie

### S.23.01.01 - 01

#### Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35</b>						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 000	11 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	27 887	27 887			
Passifs subordonnés	R0140	10 109		10 109		
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
<b>Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II</b>						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
<b>Déductions</b>						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
<b>Total fonds propres de base après déductions</b>	<b>R0290</b>	<b>48 996</b>	<b>38 887</b>	<b>10 109</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres auxiliaires</b>						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
<b>Total fonds propres auxiliaires</b>	<b>R0400</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds propres éligibles et disponibles</b>						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	48 996	38 887	10 109	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	48 996	38 887	10 109	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	48 996	38 887	9 722	387	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	48 996	38 887	9 722	387	
<b>Capital de solvabilité requis</b>	<b>R0580</b>	<b>26 430</b>				
<b>Minimum de capital requis</b>	<b>R0600</b>	<b>6 608</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis</b>	<b>R0620</b>	<b>1,85</b>				
<b>Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis</b>	<b>R0640</b>	<b>7,42</b>				

## Raiffeisen Vie

### S.23.01.01 - 02

#### Fonds propres

		C0060
<b>Réserve de réconciliation</b>		
Excédent d'actif sur passif	R0700	39 987
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	1 100
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	11 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
<b>Réserve de réconciliation</b>	<b>R0760</b>	<b>27 887</b>
<b>Bénéfices attendus</b>		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	5 077
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
<b>Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)</b>	<b>R0790</b>	<b>5 077</b>

## Raiffeisen Vie

### S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	20 835		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 373		
Risque de souscription en vie	R0030	14 858		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-8 022		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
<b>Capital de solvabilité requis de base</b>	<b>R0100</b>	<b>28 914</b>		

		C0100
Risque opérationnel	R0130	778
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-777
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-2 484
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
<b>Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire</b>	<b>R0200</b>	<b>26 430</b>
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	26 430
<b>Autres informations sur le SCR</b>		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

## Raiffeisen Vie

### S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie  
 Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance

		C0040	
Résultat MCRL	R0200		4 254
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	73 594	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	7 089	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	7 183	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	29 048	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 770 376

### Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	4 254
Capital de solvabilité requis	R0310	26 430
Plafond du MCR	R0320	11 894
Plancher du MCR	R0330	6 608
MCR combiné	R0340	6 608
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	6 608